

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE LE PONTET

M. Joris HEBRARD - Maire
13 rue de l'hôtel de ville
BP 20198 - 84134 Le Pontet cedex
Tél : 04 90 31 66 50

W Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet Maitrise d'oeuvre pour la réhabilitation du centre des loisirs

Référence 21S04

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FRL06

Lieu d'exécution Centre des loisirs- 451 chemin du canal crillon
84130 Le Pontet

Durée À compter du 19/04/21
Jusqu'au 30/12/22

DESCRIPTION Marché ordinaire conclu à prix forfaitaire.
Les missions sont les suivantes : DIA - APS - APD - PRO - EXE - ACT - DET - VISA - AOR - OPC - AU (autorisation d'urbanisme) - SSI

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

Forme Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue Une visite sur site est obligatoire.
Les dates de visite fixées sont les suivantes : les lundi 8, 15 et 22 mars à 14h00
Le rendez-vous est fixé sur place : 451 chemin du canal crillon- 84130 Le Pontet. Les entreprises devront au préalable informées les services techniques de leur présence (tel : 04 90 03 11 33)
La durée globale de la mission de maîtrise d'oeuvre correspondra à la durée du marché de travaux, augmentée de la durée des garanties. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.
La date prévisionnelle de début des prestations est le 19/04/2021.
La date prévisionnelle de restitution du DCE avec dépôt des autorisations d'urbanisme est le 06/09/2021.
Ces dates ne sont pas contractuelles mais prévisionnelles. Elles peuvent donc être modifiées sans avenant.
Un délai maximal de 20 semaines concerne la réalisation des missions du DIA jusqu'à l'élaboration et le dépôt des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme (AU) et l'élaboration du DCE à transmettre à la commande publique.
La mission ACT prendra fin avec l'analyse des offres des entreprises, les négociations éventuelles et la mise au point des marchés. Il est à noter que les marchés de travaux doivent être notifiés avant le 31 décembre 2021.
Il est prévu un lancement du marché de travaux courant du mois de septembre 2021.
Le commencement des travaux est prévu en février 2022 pour une réception en décembre 2022.

Les candidats doivent noter que le mois d'août est pris en compte dans le décompte du délai d'exécution de 20 semaines.

Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-PI.

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Une avance est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement.

Financement Paiement sur les ressources propres de la ville- section investissement

Forme juridique Aucune forme juridique exigée

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payants : Non

Offres Remise des offres le **29/03/21 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **90 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

•

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :
Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant
l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Envoi le 26/02/21 à la publication